



Règlement

Les dispositions suivantes s'appliquent au Velodux du 2 novembre 2024 à Estavayer-le-Lac.
Le Velodux n'est affilié à aucun organe officiel, son règlement est donc individuel.

Admissible à participer

Tout le monde peut participer au Velodux

Il y a cinq catégories : Elite, Femmes (dès 16 ans révolu), Open I, Open II et Rookies (16-19 ans)

Tous les athlètes (professionnels) qui concourent dans une discipline du cyclisme sont éligibles pour la catégorie Élite. Il peut s'agir de courses de vélo de cross-country, de courses sur route, de courses de VTT, de courses sur piste ou autres. Fondamentalement, il doit s'agir d'athlètes professionnels qui exercent ou ont exercé une activité cycliste.

La participation à cette catégorie peut être décidée par le participant lui-même.

Toute personne se sentant physiquement apte à terminer la course peut prendre le départ dans la catégorie Open, Dames ou Rookies.

Dans la catégorie Rookies tous les athlètes nés entre 2008 et 2005 sont éligibles (16 ans révolus).

Pour les courses Open : Open I, âge des 2 coureurs additionné – de 70 ans révolu.

Open II, plus de 70 ans révolu entre les 2 coureurs.

Les inscriptions dans les catégories Rookies, Open I, Open II et Femmes se feront via la page d'accueil.

Participation

Après avoir payé les frais d'inscription dans les catégories, la confirmation suivra. Cette confirmation (par e-mail) compte également comme éligibilité à participer.

Dans la catégorie élite, les athlètes sont également invités par email.

En s'inscrivant les coureurs déchargent l'organisation de toute responsabilité en cas d'accident. Chaque coureur atteste par son inscription avoir une assurance.

Chaque participant est conscient qu'il s'agit d'une épreuve risquée avec des obstacles et qu'il s'engage à rouler en tenant compte de ses capacités techniques.

Piste et course

La course se déroule sur un circuit fermé. Le parcours pourra être repéré à une heure précise avant les départs (voir programme ; entraînement) et sera expliqué par la direction de course. La course se déroule uniquement sur le circuit spécifié. Quitter le parcours, c'est-à-dire ne pas le suivre, pourrait entraîner la disqualification; cette décision sera prise par la direction de course, selon la sévérité de l'infraction.

Des zones de changements seront prédéfinies. Tout changement (vélo, coéquipier) dans la zone de relais doit s'effectuer avec un contact physique entre les 2 coureurs. Si un remplacement se produit sans contact physique, un carton jaune sera émis. Deux cartons jaunes entraînent un carton rouge et une disqualification.

Durée des courses

Dans la catégorie Elite la course dure 1 heure et 1 tour. Dans les autres catégories, les épreuves durent 45' + 1 tour.

Format

Le Velodux se dispute par équipes de deux. Le départ s'effectue avec un départ type « Le Mans ». Les vélos sont placés dans les box de chaque équipe. Le/la coéquipier/ère tiendra le vélo de son/sa partenaire. L'athlète qui prend le départ en course à pied sera l'athlète qui terminera le premier tour à vélo. Chaque athlète doit compléter au moins 2 tours sur la durée de course spécifiée. La tactique dépend des équipes respectives. Le vainqueur est l'équipe qui franchit en premier la ligne d'arrivée après la durée de course prédéfinie.

Circuit

Le circuit est situé dans et autour de la vieille ville d'Estavayer-le-Lac. Le parcours visité présentera divers éléments issus des différentes disciplines du cyclisme de course; asphalté, pavés, escaliers, ... Un tour de parcours fera environ 2 000 mètres.

Des « Chips » sont utilisés sur l'itinéraire pour vérifier que l'itinéraire est correctement suivi. (Les coureurs sont équipés d'une puce qui enregistre les mouvements des athlètes.)

Vélo-équipement

Les vélos homologués sont des vélos de cyclocross – Gravel, ou tout-terrain équipés d'un guidon de course (courbé). Le guidon courbé est essentiel pour tout type de vélo. Les pneus peuvent être choisis par les athlètes (max 40 mm). En fonction de la météo, des recommandations pourront être faites par la direction de course. Le vélo doit être équipé de freins fonctionnels. Le choix des vitesses appartient aux athlètes. Les vélos sont inspectés par la direction de course lors de l'inscription et celle-ci se réserve le droit de ne pas autoriser le départ d'un concurrent. Les raisons seront communiquées.

Le port du casque est obligatoire pour chaque athlète. Les vêtements peuvent être librement choisis.

Prix

Les 4 premières équipes de chaque catégorie participent au podium.

Des prix non monétaires seront décernés dans les catégories.

Réclamation

Une réclamation doit être soumise par écrit au directeur de course au plus tard 15 minutes après la fin de la course. La direction de course discutera de la réclamation devant un jury de course et prendra une décision. La décision prise est valable et sans appel.

Exclusion/disqualification de course

La direction de course se réserve le droit d'exclure de la course une équipe si elle se comporte de manière antisportive ou ne respecte pas le règlement (carton rouge). En cas de non-respect du règlement, la direction de course prononcera une disqualification. Si une équipe est exclue, celle-ci sera répertoriée avec un DNF comme la dernière équipe au classement de la course.

Assurance

Chaque pilote de course doit avoir une assurance accident privée valide.

Inscriptions

Toutes les équipes doivent être inscrites au plus tard le 25 septembre 2024. Les places de départ au Velodux sont limitées.

Total de 50 équipes / catégorie